



PV 27 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES
DU 13 MARS 2009

Présents

ORGANISME	NOM/PRENOM	E-MAIL
Ville de Bxl - Cabinet Ceux	VERKINDERE Maud	maud.verkindere@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme/espace public- mobilité	VAN OBBERGHEN Pierre	pierre.vanobberghen@brucity.be
Ville de Bxl – Instruction publique	DE BOCK Philippe	philippe.debock@brucity.be
ZIP POL BXL-IXL	SUTTELS Bruno	brunosuttels@yahoo.fr
EUCG	COOPER Timothy	timothy.cooper@ec.europa.eu
GRACQ	NICOLAS Eric	eric.nicolas@gracq.org
Promenade verte de NOH	DEBONGNIE Ghislain	debongnieghislain@skynet.be
GAQ-NE	RZEWNICKI Randy	rr@gag.be
LIGUE DES FAMILLES	DEKOSTER Jaques	ddekoster@yucom.b
CDH BC	DOEMPKE Burckhard	b.doempke@aiic.net
BIVV	CLOETENS Johan	johan.cloetens@bivv.be
SPFMT	GERADIN Ulrich	Ulrich.geradin@mobilite.fgov.be

Excusés

Ville de Bruxelles, Echevin de la mobilité	CEUX Christian	Christian.ceux@brucity.be
BRUXELLES MOBILITE	DEPOORTERE Frederik	fdepoortere@mrbc.irisnet.be
BRUXELLES MOBILITE	SCHOLLAERT Ulrich	uschollaert@mrbc.irisnet.be

1. Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV est approuvé.

Remarques : en ce qui concerne les SUL, B. Doempke regrette que le SUL de la rue aux Laines (sur ICR) ne soit pas encore effectif (seul tronçon manquant).

Randy RZEWNICKI demande que quand il s'exprime, ses propos soient repris comme étant ceux du GAQ. C'est plus clair, car il ne s'exprime pas en son nom personnel et comme il est membre aussi du Fietsersbond, cela peut prêter à confusion.

L'EUCG rappelle qu'il attend toujours de l'avis de la zone de police concernant l'option du feu rue J. de Lalaing. Monsieur Suttels demande de lui envoyer de nouveau la demande et il promet d'y répondre.

2. Bois de la Cambre : état d'avancement des travaux et prise en compte des cyclistes

Monsieur U. Gérardin du SPFMT rappelle l'historique du dossier.

L'objectif des travaux réalisés est de revaloriser le bois au niveau patrimonial et de tenir compte des usagers actuels dont les cyclistes.

Le PU introduit en 2004 n'a été octroyé qu'en 2006 et durant ces 2 années, le projet a subi de nombreuses modifications.

Ainsi, l'étude de mobilité réalisée par le bureau Agora dont la proposition 4bis avait été retenue par le Collège, a finalement été retirée à la demande de la Ville, sauf la fermeture du carrefour des Attelages et la réalisation des itinéraires cyclables.

- Itinéraires cyclables : Il y a 2 itinéraires prévus: un est-ouest et un nord-sud (voir cartes à transmettre par le SPFMT). Ces itinéraires (plus particulièrement le nord-sud) ne suivent pas exactement le même tracé que celui défini en 1992 par le PRD . Ainsi, il ne suit plus le chemin des Endémyons qui a été supprimé.
En ce qui concerne les propositions d'itinéraires communaux faites par J. Dekoster, il n'y a pas de décision pour l'instant. Ce n'est pas prévu dans le cadre Beliris.
- Balisage : J. Dekoster propose un modèle discret qui pourrait être accepté par la CRMS. Monsieur Gérardin signale qu'une étude globale sur la signalétique est en cours. Elle a pour objet d'indiquer les lieux remarquables mais aussi de baliser les chemins piétons, cyclistes...afin d'aboutir à une proposition harmonieuse. La matérialisation dépendra des autorités compétentes.
- Revêtement : utilisation de dolomie stabilisée à la chaux sur les chemins empruntés par les cyclistes (ex. chemin des Joubarbes aménagé pour éviter la ch. de la Hulpe), ou en forte pente. Par contre, les trottoirs sont réalisés en dolomie non stabilisée.
- Eclairage : prévu spécifiquement sur les itinéraires cyclables, ce qui permettra de traverser le bois en dehors des voiries du « 8 ».
- Range-vélos : 2 rangées de U sont prévues de part et d'autre du carrefour des Attelages
- Traversées et bordures : la plupart ont déjà été réalisées et on a tenu compte des PMR. Dans le cadre de l'ICR Est-Ouest, la traversée de l'av. Diane n'est pas prévue par Beliris.
=> La Commission demande aux Travaux de Voiries si une amélioration est possible ? Idem pour les pavés de l'av. Victoria.
- Fin de chantier prévu pour 2010

3. Vélocity : état d'avancement

Radjiny Schiltz étant absente, les associations le regrettent et souhaitent faire part de quelques remarques à lui transmettre.

- Il faudrait profiter de Vélocity pour faire connaître le réseau Eurovélo (réseau européen d'itinéraires à vélo). En Belgique, il n'est pas balisé. L'ECF a défini les modèles de panneau. On pourrait commencer par l'ICR canal qui fait partie du réseau européen et passe par T&T, l'itinéraire étant sur des voiries régionales....
- Les associations insistent pour qu'une délégation importante de la Ville puisse participer à Vélocity.
- Il y aurait une balade avec les congressistes le mardi soir qui partirait de T&T pour se clôturer au Vismet. Qu'en est-il exactement ?

4. Présentation des plans du réaménagement du quartier de la piscine à NOH

Pierre Van Obberghen présente le plan et les principes d'aménagement.

- Maintien de l'arrêt des bus scolaires rue Albert. Les élèves suivent un chemin vers la piscine
- 2 zones résidentielles de part et d'autre de la rue de Lombartzyde et rue du Molenblok
- Nouvelle rue qui remplace l'accès donnant accès à l'arrière de la piscine.
- Fermeture de l'ilôt.

Remarques :

- Monsieur P. De Block souhaite un revêtement propre sur le chemin qu'empruntent les enfants depuis l'arrêt du bus vers la piscine. Le revêtement actuel (dolomie) suscite les plaintes du personnel d'entretien de la piscine.
- Demande de sécuriser le débouché de la Promenade Verte sur la rue de Lombartzyde et d'adoucir (bordure chanfreinée) le débouché en aval sur la rue de Heembeek.

DIVERS

1. PU réaménagement du Vieux Marché aux Grains (à l'enquête).

Les cyclistes sont à priori favorables à l'aménagement.

B. Doempke partage le point de vue initial de la Police d'inclure le tronçon de la rue de Flandre, assurant le lien entre la place du Vieux Marché et la place Ste-Catherine, dans le piétonnier.

2. Vismet

Maud Verkindere signale que le réaménagement du Vismet est prévu dans le cadre du contrat de quartier et pris en charge par Beliris.

Il est prévu de refaire les voiries, de supprimer la majorité du stationnement côté quai aux Briques et de le maintenir côté quai au Bois à Brûler. Réfection de la place avec le même type de matériaux et canalisation des terrasses. A l'enquête sous peu.

3. ICR canal

=> Demander à la région d'enlever les New Jersey et d'améliorer les traversées vers les rues perpendiculaires donnant accès à Neder-Over-Heembeek (trop peu de bordures abaissées, sécurisation des traversées de la ch. de Vilvorde avec feux).

PROCHAINE REUNION
VENDREDI 20 JUIN 2009 A 9 HEURES
CENTRE ADMINISTRATIF LOCAL 12/36